

## je suis paumée avec les actes de commerces help!!!!!!

Par **choupa**, le **19/01/2006** à **18:53**

Pourriez vous m'aider svp voici mes cas et pour moi voici mes reponses  
pourriez vous me dire si je me plantes ou pas:

- Mr V achete un bureau et du mobilier pour agencer son entreprise commerciale -----> acte de commerce par accessoire

-Mde V achete a des grossistes des produits alimentaires pour les revendre  
-----> acte de commerce isolé

-Mr K achete des maisons et des apparts, les rehabilites si besoin et les revends ----->acte de comm. isolé

-Mr B , propriétaire d'un appart perçoit des loyers en tirant régulièrement un lettre de change sur son locataire -----> acte de comm par nature

Mde P a acheté un TV dans un magasin -----> acte de comm mixte.

Merci de votre aide

Par **jeeecy**, le **20/01/2006** à **09:28**

je suis a priori d'accord

avec un doute pour le premier mais comme je n'ai aucun moyen de verifier pour le moment...

Par **choupa**, le **20/01/2006** à **10:18**

merci bcp

Par **jeeecy**, le **20/01/2006** à **10:24**

pourrais tu donner les justifications de tes choix STP

merci

Par **choupa**, le **20/01/2006** à **18:35**

voici le fruit de ma reflexion

cas 1: acte de commerce par nature car c'est un acte accompli dans le cadre d'une entreprise. C'est un achat fait a titre professionnel

cas 2: acte de commerce par nature car on est en presence d'un acte isolé

cas 3: acte de commerce par nature, accompli dans le cadre d'une entreprise. On peut se dire qu'on est en presence d'une agence immobiliere.

cas 4: c'est un acte de commerce par la forme car on est en presence d'une lettre de change

cas 5: c'est un acte mixte car on a un non-commerçant faisant un achat a un commerçant. Il y a un achat de consommation de ce fait c'est un acte mixte.

Est ce correct? ou me suis-je plantée?

Par **jeeecy**, le **20/01/2006** à **18:51**

c'est juste par contre pourquoi le denominatif d'isole?

en effet quand tu achetes en vue de revendre dans un commerce, ce sont des actes de commerce mais pas isoles car il achete regulierement

l'acte serait isole s'il n'y en avait qu'un

Par **choupa**, le **20/01/2006** à **18:58**

car pour moi c'est acte de commerce individuellement envisagé par une personne comme un responsable des achats qui achete a un grossiste pour revendre ensuite son achat. Je le vois comme un acte isolé  
non?